

Séance du 20 septembre 2018 à 19 heures

Le vingt septembre deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de CIEURAC, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

La commune de Bellefont-la Rauze n'ayant pas délibéré sur la désignation des représentants au Conseil, celle-ci n'a donc pas été convoquée

Etaient présents les membres titulaires suivants : (42)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), M. VIVIER Jean-Luc (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjols), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAU Pascal (Trespoux-Rassieles),

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. TREIL Jean (Douelle), M. REDOULES Matthieu (Espère), Mme VANBESIEEN Joëlle (Le Montat),

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (25)

M. SEGOND Dominique (Cabrerets), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors - procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors - procuration donnée à M. SIMON), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors - procuration donnée à M. MUNTE), Mme FAUBERT Françoise (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme HAUDRY Sabine (Cahors - procuration donnée à Mme LOOCK), M. COLIN Henri (Cahors), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), M. TULET André (Cahors - procuration donnée à Mme BOYER), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors), M. CASTANG Stéphane (Cahors), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. STEVENARD Daniel (Pradines - procuration donnée à M. MARRE), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus),

Procurations : 7

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20180920-17_20_09_18-DE
Regu le 25/09/2018

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Développement touristique

Objet : Approbation de la convention de financement relative à la fabrication et à la pose de
signalisation autoroutière

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 20 septembre 2018

Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Gabriel FABLET

Service : Développement touristique

Objet : Approbation de la convention de financement relative à la fabrication et à la pose de signalisation autoroutière

- Vu la délibération n° 18 du Conseil communautaire du Grand Cahors du 18 septembre 2017 portant la délégation de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble dans le cadre du programme de signalisation oenotouristique ;

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, le Grand Cahors a engagé un partenariat avec le Syndicat AOC Cahors et la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble afin de réaliser un programme global de signalisation oenotouristique. Destiné à assurer un guidage complet des visiteurs depuis l'autoroute vers le vignoble, ce projet comporte les opérations suivantes :

- Le renouvellement des panneaux autoroutiers en amont et aval de Cahors sur l'autoroute A20 ;
- L'implantation d'un nouveau dispositif complet de Signalisation d'Information Locale (SIL) pour assurer le guidage vers les domaines viticoles ;
- L'implantation d'une vingtaine de panneaux de signalisation culturelle et touristique aux principales « portes d'entrées » de la destination.

Tandis que les opérations de SIL et de signalisation culturelle et touristique sont assurées directement sous maîtrise d'ouvrage déléguée auprès de la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble, le dispositif autoroutier nécessite une formalisation conventionnelle avec la société Autoroutes du Sud de la France (ASF).

L'objectif de cette démarche consiste à remplacer les panneaux actuels vieillissants et obsolètes par un dispositif neuf dont le contenu graphique sera davantage représentatif des richesses patrimoniales de Cahors et de son vignoble.

Les dépenses inhérentes à la réalisation de cette opération sont inscrites au budget 2018.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le projet ci-annexé de convention de financement relative à la fabrication et à la pose de signalisation autoroutière entre la société Autoroutes du Sud de la France (ASF), la Communauté d'agglomération du Grand Cahors et la Communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer cette convention ainsi que tout acte afférent à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOLZE-FAURE